

**COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP**  
**COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 24 février 2020 à 19h30**

**Etaient présents** : CHAUVET Antoine (à compter DCM 02), CHABERT Patrick (à compter DCM 29), CHENE Bernard, COHENDET Robert, COURT Reine, DURAND Jean-Claude, GIBERT Alain, GONTHIER Guy, PELLISSIER Daniel, PELLISSIER Jean-Marc, PITHOUD Chantal, PROVOST Patrick, REY Robert, RIVET Christian.

**Absents** : ANDRE Jean-Luc (procuration à COHENDET R), AVAKIAN Grégory, BOHAN Stéphanie, BONNIVARD Emilie, DE VRIES Catherine, SORNIN Frédéric, TINERT Maud.

\*\*\*\*\*

Le Procès-verbal de la séance du 15 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**1/ BUDGET GENERAL**

**OUVERTURE DE CREDITS** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir des crédits budgétaires avant le vote du budget primitif pour un montant de 81.350 €.

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019, DES COMPTES DE GESTION ET AFFECTATION DES RESULTATS M.** le Maire délégué de Saint-François-Longchamp présente les comptes administratifs 2019 pour les 6 budgets de la Commune, comptes administratifs approuvés à l'unanimité, M. le Maire s'étant retiré.

Exercice 2019	Fonctionnement dépenses	Fonctionnement recettes	Investissement dépenses	Investissement recettes
Eau DSP	60.020,13 € + report 2018 de 26.572,30 €	45.388,15 €	11.488,48 €	59.006,75 € + report 2018 de 344.362,81 €
Eau Assainissement	98.022,83 €	63.472,47 € + report 2018 de 25.523,36 €	95.018,34 €	101.296,85 € + report 2018 de 159.803,48 €
Refuge	11.587,14 € + report 2018 de 6.174,29 €	10.475,84 €	14.105,91 € + report 2018 de 3.370,52 €	0,00 €
Centre de Balnéo	32.098,21 €	0,00	19.259,96 € + report 2018 de 52.204,90 €	36.696,93 €
Gites	45.570,42 €	107.088,75 € + report 2018 de 114.496,97 €	23.481,84 € + report 2018 de 6.287,58 €	7.584,57 €
Budget général	6.348.763,19 €	7.305.274,51 € + report 2018 de 485.540,97	4.512.511,63 € + report 2018 de 591.942,14 €	7.818.498,44 €

Sont approuvés à l'unanimité les comptes de gestion présentés par M. le Trésorier, et l'affectation des résultats 2019.

**2/ RESSOURCES HUMAINES :**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS** : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe et la suppression d'un poste d'adjoint technique, suite à avancement de grade.

**REVALORISATION DE LA REMUNERATION DES AGENTS EN CDI** : la proposition de revalorisation de deux agents en CDI est approuvée à l'unanimité

**EXTENSION DU RIFSEEP** : Suite à l'avis favorable du Comité Technique, le Conseil décide d'étendre les dispositions du RIFSEEP votées précédemment au grade de rédacteur.

**MANDATEMENT DU CDG DE LA SAVOIE** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, mandate le Centre de Gestion de la Savoie pour les consultations relatives au contrat de groupe pour les risques statutaires et le risque prévoyance et renouvelle l'adhésion au service de prévention des risques professionnels.

**3/ GESTION DE LA FORET COMMUNALE** : M. le Maire délégué de Montgellafrey fait le compte rendu de la rencontre avec les responsables ONF suite à la proposition de soumission de parcelles communales au régime forestier et présente les parcelles qui pourraient entrer dans le régime forestier. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le Conseil décide à l'unanimité de proroger de deux ans le plan d'aménagement de la forêt St François Longchamp/Montgellafrey afin d'harmoniser avec celui de Montaimont, et ne souhaite pas donner suite aux propositions de travaux de l'ONF sur les trois forêts communales.

**4/ AMENAGEMENT DU LAC DU LOUP** : M. le Maire délégué de Montaimont présente au Conseil le projet d'aménagement du Lac du Loup et les conventions à signer pour sa réalisation. Le Conseil prend acte de la participation de l'Amicale des Pêcheurs de l'Arc et de EDF et approuve à la majorité le projet d'aménagement (un contre) et à l'unanimité les conventions de servitude de passage et l'avenant à la convention signée avec EDF.

**5/ EGLISE DE MONTAIMONT** : le Conseil retient à l'unanimité le devis de PACCARD pour le changement du marteau de cloche et de la monture de la cloche angélus pour un montant de 4.230 € HT.

**6/ VENTE DE TERRAINS** : le Conseil décide à l'unanimité de rectifier la délibération prise pour la cession de terrain à la SCI St Martin (erreur de numéro de parcelle), ne souhaite pas accéder aux demandes d'acquisition de terrains (Le Lac Bleu et M. Templier E).

**7/ AVENANT AU CONTRAT D'AFFERMAGE SUEZ SERVICE EAU POTABLE** : M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le contrat d'affermage signé avec SUEZ pour le service d'eau potable Saint-François-Longchamp/Montgellafrey station. Il présente l'avenant N° 4 proposé par SUEZ pour l'instauration d'un fonds de travaux, avenant approuvé à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES : Le Conseil Municipal :**

- DECIDE de vendre l'ancienne remorque porte-outils achetée en 1996 par Montaimont ;
- AUTORISE le Maire à procéder au remboursement de la caution de l'appartement de la Perrière (1<sup>e</sup> étage) ;
- APPROUVE la nouvelle convention avec le Conseil Savoie Mont Blanc portant soutien à la lecture public pour les bibliothèques de la Commune Nouvelle.
- DECIDE de reporter la décision concernant l'achat de jeux pour le centre station et la réalisation de la piste ludique VTT
- PREND NOTE des subventions accordées pour la rénovation des chalets de Valbuche.

*Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 28/02/2020 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.*

*Le Maire, M. Patrick PROVOST*

